



**Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue
Nationale contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans les notes « 4.1 Compte de résultat par origine et par destination » et « 4.7 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		378.204,77	212.673,68	165.531,09	52.979,88
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		378.204,77	212.673,68	165.531,09	52.979,88
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		2.934,00		2.934,00	2.934,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2.934,00		2.934,00	2.934,00
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		381.138,77	212.673,68	168.465,09	55.913,88
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					1.329,82
Créances usagers et comptes rattachés		600,00		600,00	1.800,00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		116.133,00		116.133,00	540.106,70
Disponibilités		2.106.490,40		2.106.490,40	832.051,48
Valeurs mobilières de placement		807.500,00		807.500,00	607.500,00
Charges constatées d'avance		21.761,88		21.761,88	7.433,17
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		3.052.485,28		3.052.485,28	1.990.221,17
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		3.433.624,05	212.673,68	3.220.950,37	2.046.135,05
TOTAL GÉNÉRAL		3.433.624,05	212.673,68	3.220.950,37	2.046.135,05

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			1.577.955,32		1.006.508,49
Réserves pour projet de l'entité			12.000,00		23.200,00
Réserves			1.589.955,32		1.029.708,49
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			399.537,15		560.246,83
Situation nette			1.989.492,47		1.589.955,32
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			1.989.492,47		1.589.955,32
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			550.292,27		110.921,02
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			550.292,27		110.921,02
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			18.095,81		14.119,05
PROVISIONS TOTAL III			18.095,81		14.119,05
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			259.330,47		161.596,39
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			33.519,84		36.891,08
Dettes fiscales			2.069,00		3.027,26
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			61.473,60		0,00
Autres dettes			307.439,91		131.372,19
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			663.832,82		332.886,92
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			3.221.713,37		2.047.882,31
TOTAL GÉNÉRAL			3.221.713,37		2.047.882,31

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Cotisations		73.704,00		76.026,00		0,00
Ventes de biens		5.071,60		655,00		0,00
Ventes de prestations de services		45.223,79		24.311,40		0,00
Ventes de biens et de services		50.295,39		24.966,40		0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		244.535,09		152.774,83		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		811.841,83		793.563,13		0,00
Mécénats		4.500,00		2.500,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		527.793,13		0,00
Ressources liés à la générosité du public		816.341,83		1.323.856,26		0,00
Contributions financières		1.711.537,83		33.349,40		0,00
Produits de tiers financeurs		2.772.414,75		1.509.980,49		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		9.520,67		9.104,17		0,00
Utilisations des fonds dédiés		110.921,02		124.624,71		0,00
Autres produits		83,36		11.904,97		0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		3.016.939,19		1.756.606,74		0,00
Achats de marchandises		346,53		441,81		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		511.175,08		402.462,43		0,00
Aides financières		1.175.215,84		303.306,55		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		2.576,00		2.546,00		0,00
Salaires & traitements		226.407,60		226.255,82		0,00
Charges sociales		80.741,08		81.227,35		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		10.754,60		11.326,33		0,00
Reports fonds dédiés		550.292,27		110.921,02		0,00
Autres charges		65.300,86		66.933,89		0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		2.622.809,86		1.205.421,20		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		394.129,33		551.185,54		0,00
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		8.163,68		8.146,38		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		8.163,68		8.146,38		0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00		0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		8.163,68		8.146,38		0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		402.293,01		559.331,92		0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00		3.577,77		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		0,00		3.577,77		0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		1.449,86		1.382,86		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excec amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		1.449,86		1.382,86		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 1.449,86		2.194,91		0,00
Impôts sur les bénéfices		1.306,00		1.280,00		0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		3.025.102,87		1.768.330,89		0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 2.624.259,72		- 1.206.804,06		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		399.537,15		560.246,83		0,00
Dons en nature		17.888,00		0,00		0,00
Prestations en nature		90.273,54		119.987,20		0,00

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021	01-2020 à 12-2020	Calcul
Bénévolat		0,00	0,00	0,00
Contributions volontaires en nature		108.161,54	119.987,20	0,00
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole		87.151,00	117.834,51	0,00
Prestations en nature		- 21.010,54	- 2.152,69	0,00
Charges contributions volont. en nature		108.161,54	119.987,20	0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE		5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1	<i>Préambule</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2	DÉROGATIONS		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »		8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>		9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>		10
3.1.3	<i>Disponibilités</i>		11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>		11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF		12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>		12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>		13
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>		14
3.2.4.1	Tableau de variation		14
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés		14
3.2.5	<i>Dettes</i>		14
3.2.5.1	Etat des échéances		14
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales		15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>		18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie		18
4.2.1.2	Dons manuels		18
4.2.1.4	Mécénat		18
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)		18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>		18
4.2.2.1	Parrainage des entreprises		18
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie		19
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public		19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>		19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>		20
4.3.2	<i>Missions sociales</i>		21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>		21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public		21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources		22

4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Les versements par le siège national concernant le Legs d'Evelyne Fillon Payoux se sont poursuivis en 2021. La concertation de legs a permis au Comité de financer la recherche à hauteur de 899 038€ et au total le financement de la recherche s'élève à 1 031 751€45 pour 2021.
- Des travaux de réaménagement de l'espace d'accueil du comité ont été entrepris en fin d'année pour un montant total de 116 345€. La société Europexpo a fait don de la partie étude et pilotage du projet pour une valeur de 16 990€. La société BOULANGER a fait don de matériels électro-ménagers pour une valeur de 898€.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	257 680	120 525		378 205
Immobilisations financières	2 934			2 934
Total	260 614	120 525	0	381 139

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
Immobilisations corporelles	120 525	0
FC MICRO onduleur	877	
FC MICRO standard tél. et postes	902	
BOULANGER électroménager	2 509	
BOULANGER écran	549	
DARTY réfrigérateur	470	
LA REDOUTE table	761	
UNIVR casques virtuels	2 400	
SQUARE AGENCEMENT aménagements	112 056	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
Total	120 525	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	204 700	7 974		212 674
Amort.Immobilisations financières				
Total	204 700	7 974	0	212 674

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 934			2 934
Total	2 934	0	0	2 934

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	2 934	2 934	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	600	600	
→ Autres Créances	116 133	116 133	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	21 762	21 762	
Total	141 429	141 429	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	807 500	807 500			
Total	807 500	807 500	0	0	0

3.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	2 106 233	8 162
Livrets et comptes épargne	257	1
Comptes à terme		
Total	2 106 490	8 163

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
ASTE	136	
MAISON DU DOCUMENT	917	
Créances clients et comptes rattachés		
LIGUE NATIONALE	600	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
SUBVENTION D'EXPLOITATION	13 036	9 755
DONS A RECEVOIR BN	94 589	73 600
LEGS A RECEVOIR DU BN		437 733
DEBITEURS DIVERS	8 508	19 019
Disponibilités	2 106 490	832 051

3.1.4 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
TIDF COPIES	199	137
ALLIANZ ASSURANCE	4 014	3 579
PITNEY LOCATION PLIEUSE	537	496
PITNEY LOCATION MACHINE A FFRANCHIR	505	517
FC MICRO STOCKAGE ASSITANCE ADSL	824	623
FC MICRO TELEPHONE	306	
CECILE MOULIN TABACOLOGUE	240	300
CHÂ TEA U D'EAU LOCATION FONTAINE	266	230
STUDIOBOOK ACPT E AGENDAS 2022/2023	13 340	
BNP PARIBAS LOC COPIEUR	1 531	1 531
FREE MOBILE 4G		20
Total	21 762	7 433

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 006 508			571 447				1 577 955
→ Fonds de réserve missions sociales	23 200					11 200		12 000
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	560 247	560 247		399 537		560 247		399 537
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 589 955	560 247	0	970 984	0	571 447	0	1 989 492

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		493 872	110 921	237 925	110 921	237 925
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO ID	2019	153 966				
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO ID	2020	97 549				0
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO ID	2021	130 357	110 921	125 925	110 921	125 925
→ ARS PROJET POST CANCER	2021	112 000		112 000		112 000
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du		0	0	312 367	0	312 367
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX	2021			312 367		312 367
Sous-Total "Legs"		0	0	312 367	0	312 367
Contributions financières d'autres		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		493 872	110 921	550 292	110 921	550 292

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	14 119	3 977		18 096
→				
Total	14 119	3 977	0	18 096

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 384	260 384		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	34 826	34 826		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 474	61 474		
Autres dettes	307 440	307 440		
Produits constatés d'avance		0		
Total	664 123	664 123	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 306	1 280
→ Impôt sur les sociétés	1 306	1 280
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	33 520	36 891
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 728	7 497
→ Caisse de retraite	6 331	6 191
→ Caisse de prévoyance	3 016	3 051
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 071	2 546
→ Dettes congés à payer	10 217	11 090
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 394	4 769
→ Prélèvement à la source	763	1 747
Total	34 826	38 171

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan


Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	259 330	161 596
→ FNP - Factures non parvenues		
LIGUE NATIONALE	138 273	102 017
FOURNISSEURS INTRA GROUPE	14 480	
AUTRES FOURNISSEURS	12 009	9 146
→ Autres frs		
FOURNISSEURS INTRA GROUPE	48 791	30 711
AUTRES FOURNISSEURS	45 778	19 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	61 474	0
SQUARE AGENCEMENT	61 474	
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	307 440	131 372
Charges à payer	99 321	94 086
Charges à payer recherche	206 901	36 068
Compte d'attente	1 218	1 218
Total	628 244	292 968

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 709 795,66	1 694 795,66	787 207,41	751 817,12
1.1 Réalisées en France	1 709 795,66	1 694 795,66	787 207,41	751 817,12
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	595 044,21	580 044,21	522 639,41	487 249,12
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 114 751,45	1 114 751,45	264 568,00	264 568,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	214 637,35	203 534,87	185 738,60	175 983,42
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	214 569,81	203 534,87	185 738,60	175 983,42
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	67,54			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	148 059,49	55 399,17	122 937,03	39 763,59
3.1 Frais d'information et de communication	22 951,96	22 951,96	27 289,04	27 289,04
3.2 Frais de fonctionnement	114 510,66	21 850,34	83 000,36	14,40
3.3 Autres charges	10 596,87	10 596,87	12 647,63	12 460,15
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 780,95	2 780,95		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			1 280,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	550 292,27	312 367,09	110 921,02	
TOTAL CHARGES	2 625 565,72	2 268 877,74	1 208 084,06	967 564,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT	399 537,15		560 246,83	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	57 378,00	57 378,00	97 989,82	97 989,82
Réalisées en France	57 378,00	57 378,00	97 989,82	97 989,82
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	33 702,00	33 702,00	9 381,68	9 381,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 081,54	17 081,54	12 615,70	12 615,70
TOTAL	108 161,54	108 161,54	119 987,20	119 987,20

 REPORTING - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 610 027,33	-2 610 027,33	-1 432 995,04	-1 432 995,04
1.1 Cotisations sans contrepartie	-73 704,00	-73 704,00	-76 026,00	-76 026,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-816 341,83	-816 341,83	-1 323 856,26	-1 323 856,26
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 719 981,50	-1 719 981,50	-33 112,78	-33 112,78
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-59 619,43		-57 726,62	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 944,32			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-48 071,08		-33 349,40	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-9 604,03		-24 377,22	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-244 535,09		-152 774,83	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-209,69	-209,69
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-110 921,02		-124 624,71	
TOTAL	-3 025 102,87	-2 610 027,33	-1 768 330,89	-1 433 204,73

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-108 161,54	-108 161,54	-119 987,20	-119 987,20
Bénévolat				
Prestations en nature	-90 273,54	-90 273,54	-119 987,20	-119 987,20
Dons en nature	-17 888,00	-17 888,00		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-108 161,54	-108 161,54	-119 987,20	-119 987,20

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : Produits financiers	8 164	8 146
Total	8 164	8 146

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	50 295	24 966
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	50 295	24 966

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	110 921	124 625
Total	110 921	124 625

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charge

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

- Pour les dépenses d'eau, électricité ménage, loyer et assurance :
 - Actions pour les malades 18%
 - Prévention et promotion du dépistage 19%
 - Fonctionnement 63%
- Pour les frais de télécommunication et maintenance informatique :
 - Fonctionnement 20 %
 - Actions pour les malades 30%
 - Information du public 30%
 - Prévention et promotion du dépistage 20%

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 10 décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	5 920		10 080	16 000
Assurance	1 324		2 255	3 579
Electricité et eau	1 374		2 340	3 714
Téléphone/internet	2 308		1 768	4 076
Location copieur, machine à affranchir, fontaine	3 781		3 834	7 615
Maintenance informatique	3 438		2 644	6 081
Total	18 144	0	22 920	41 065

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	71 076	72 454
Actions d'information, de prévention et de dépistage	153 362	153 586
Traitement des dons	11 130	15 848
Actions de recherche	22 992	26 074
Manifestations	9 463	8 385
Frais de fonctionnement (dont communication)	38 927	31 137
Total	306 949	307 484

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	254 978	221 407
Actions d'information, prévention, dépistage	299 399	237 299
Actions de formation	643	664
Actions de recherche	41 638	60 612
Actions autres	2 571	2 658
Total	599 228	522 639
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	33 000	31 000
Actions d'information, prévention, dépistage	30 000	40 000
Actions de formation		
Actions de recherche	1 051 751	193 568
Actions autres		
Total	1 114 751	264 568

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;

- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	22 952	27 289
Frais de gestion	87 626	59 844
Formation administrative		14
Impôts et taxes	2 576	2 546
Cotisation statutaire	21 850	20 596
Autres charges	10 597	12 648
...		
Total	145 601	122 937

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	237 925	110 921
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	312 367	
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	550 292	110 921

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	87 151	117 835
Prestation	Tarif négocié	21 011	2 153
Autres (à préciser)			
	Total	108 162	119 988

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	347										347
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	258 655				181 969	68	70 483				511 175
Aides financières	60 464	1 114 751									1 175 216
Impôts, taxes et versement assimilés									2 576		2 576
Salaires et traitements	184 849				14 975		26 584				226 408
Charges sociales	62 781				5 618		12 342				80 741
Dotations aux amortissements et dépréciations								7 974			7 974
Dotations aux provisions								2 781			2 781
Reports en fonds dédiés										550 292	550 292
Autres charges	32 133				10 283		22 885				65 301
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							1 450				1 450
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices					1 306						1 306
TOTAL	599 228	1 114 751	0	0	214 150	68	133 745	10 755	2 576	550 292	2 625 566

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			17 888	3 123	21 011
Personnel bénévole	57 378		15 864	13 959	87 201
TOTAL	57 378	0	33 752	17 082	108 212

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	9 600
Autres missions	
Total	9 600


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→Charges sur exercices antérieurs	1 450
→ ...	
→ ...	
Total	1 450

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	091 - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 698 979,86	751 817,12
<i>1.1 Réalisées en France</i>		1 698 979,86	751 817,12
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		584 228,41	487 249,12
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		239 978,33	218 016,84
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		299 398,81	205 298,75
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		642,66	664,38
Actions de société et politique de santé		2 570,63	2 657,51
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		41 637,98	60 611,64
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		1 114 751,45	264 568,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		33 000,00	31 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		30 000,00	40 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 051 751,45	193 568,00
<i>Programmes nationaux</i>		906 751,45	36 068,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		145 000,00	157 500,00
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		201 809,43	175 983,42
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		201 809,43	175 983,42
Frais d'appel de dons		173 072,11	147 377,44
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		28 737,32	28 507,42
Frais de traitements des legs			98,56
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		55 399,17	39 763,59
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		22 951,96	27 289,04
Frais d'information et de communication externe		22 951,96	26 407,19
Frais d'information et de communication interne			881,85
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		21 850,34	14,40
Frais de gestion			
Formation administrative			14,40
Impôts et taxes			
Cotisation statutaire 10%		21 850,34	
<i>3.3 Autres charges</i>		10 596,87	12 460,15
Charges financières		1 173,36	422,44
Dotations aux amortissements		7 973,65	11 326,33
Charges exceptionnelles		1 449,86	711,38
TOTAL DES EMPLOIS		1 956 188,46	967 564,13
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 780,95	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		312 367,09	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		338 690,83	465 640,60
TOTAL		2 610 027,33	1 433 204,73
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		57 378,00	97 989,82
<i>Réalisées en France</i>		57 378,00	97 989,82
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		33 702,00	9 381,68
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		17 081,54	12 615,70
TOTAL		108 161,54	119 987,20
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report		312 367,09	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		312 367,09	

	091 - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 610 027,33	-1 432 995,04
1.1 Cotisations sans contrepartie		-73 704,00	-76 026,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-816 341,83	-1 323 856,26
Dons manuels non affectés		-766 930,32	-771 787,24
Dons manuels affectés		-44 911,51	-21 775,89
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-527 793,13
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 500,00	-2 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 719 981,50	-33 112,78
Manifestations		-37 728,47	-17 159,10
Ventes (dont abonnement à vivre)		-5 071,60	-305,00
Prestations et autres ventes		-10,00	-1 585,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-5 541,00	-5 917,30
Autres produits affectés			
Produits financiers		-8 163,68	-8 146,38
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 663 466,75	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-209,69
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-2 610 027,33	-1 433 204,73
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-2 610 027,33	-1 433 204,73
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 443 108,61	966 141,68
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		338 690,83	465 640,60
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-115 712,55	11 326,33
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		1 666 086,89	1 443 108,61
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-108 161,54	-119 987,20
Bénévolat			
Prestations en nature		-90 273,54	-119 987,20
Dons en nature		-17 888,00	
TOTAL		-108 161,54	-119 987,20

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	BRUNEAU tables	2 076				208	208
2018							
2019	DYNAMIT Ordinat	2 633				1 755	1 755
2020		4 634				1 545	1 545
2021						1 304	1 304
	Total	9 343			120 525	4 812	4 812

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	17			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	2	588	0,36	9 243
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	23	3650	2,22	57 378
Organisation de manifestations	35	642	0,39	10 092
Communication, démarches auprès des médias	2	300	0,18	4 716
Ventes au profit du CD	25	287	0,17	4 512
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1	77	0,05	1 210
Total	105	5 544	3	87 152

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	7	12 666	7
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	1 822	1
Total	10	14 488	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 9234 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.